

Résumé

Cet article est consacré aux verbes liés morphologiquement à des noms de matière, tels que *beurrer*, *saigner*, *caraméliser*, *ensabler*. Nous nous interrogeons sur l'élaboration sémantique de ces verbes (V_{mat}) à partir des noms de matière correspondants (N_{mat}). Nous revenons d'abord sur les critères d'identification des N_{mat}, et les définissons comme des noms d'objet massifs non collectifs, dénotant des entités spatiales homéomères et non délimitées intrinsèquement. Nous détaillons ensuite les différents procédés morphologiques en jeu dans la construction des V_{mat} (affixation et conversion), et proposons une ébauche de classification sémantique de ces verbes. Les procès décrits expriment principalement la dispersion, la production, la transformation ou l'immersion. Les N_{mat} peuvent intervenir dans la composition sémantique des V_{mat} en tant qu'éléments référentiels, remplissant un rôle thématique intégré, ou en tant qu'éléments prédicatifs, permettant de recatégoriser un argument du verbe.

Mots-clés : nom, matière, verbe dénominal, conversion, affixation

Abstract

This paper deals with French verbs that are morphologically related to stuff-denoting nouns (e.g. *beurrer* 'butter', *saigner* 'bleed', *caraméliser* 'caramelize', *ensabler* 'sand up'), and how these 'stuff' verbs (SVs) semantically derive from the corresponding nouns (SNs). First the criteria for identifying SNs are determined. SNs are defined as concrete non-collective mass nouns, i.e. nouns that denote homeomeric and non-intrinsically bounded spatial entities. The affixation and conversion system used to create SVs is then detailed, and a typology of SVs is proposed. It appears that the processes denoted by SVs mainly consist in spreading, producing, transforming or putting into. SNs can be part of the semantics of SVs as referential elements, in which case they correspond to an incorporated semantic role, or they can be predicative elements, and then recategorize an argument of the verb.

Keywords: noun, stuff, denominal verb, conversion, affixation

Les verbes dérivés de noms de matière

Richard Huyghe
Université de Fribourg

Introduction

Cette contribution porte sur les verbes liés morphologiquement à des noms de matière, tels que *beurrer*, *ensabler*, *dépoussiérer*, *saigner*, *caraméliser*. Nous nous interrogeons sur les propriétés morphosémantiques de ces verbes (désormais Vmat) et sur leur relation sémantique avec les noms de matière correspondants (désormais Nmat).

Il existe de nombreux travaux sur les noms déverbaux, en raison notamment de l'abondance des suffixes nominalisateurs. Deux principaux cas d'étude apparaissent, selon que le nom dénote un procès semblable à celui décrit par le verbe de base (1a) ou une entité impliquée dans ce procès (1b) :

- (1a) démarrer > démarrage, résoudre > résolution, franchir > franchissement
- (1b) dessiner > dessinateur, arroser > arrosoir, garer > garage

Le questionnement théorique diffère selon les deux cas. Il s'agit dans le premier cas d'analyser le transfert des propriétés aspectuelles, argumentales et thématiques entre verbes et noms apparentés, et plus généralement d'apprécier l'équivalence sémantique entre les procès qu'ils décrivent. Dans le second cas, l'investigation porte sur le rapport entre les entités dénotées et le procès de base, et notamment sur la sélection, pour construire la signification nominale, d'éléments thématiques (agent, instrument, lieu, etc.) présents dans la structure sémantique du verbe.

Dans le cas des verbes liés morphologiquement à des noms de matière, la dérivation se fait généralement à partir des noms. Il s'agit de déterminer quels sont les processus matériels décrits par les verbes, et comment interviennent les Nmat dans la construction sémantique de ces verbes, c'est-à-dire comment, d'une manière générale, la langue construit la signification de procès à partir de la référence aux « matières ».

D'emblée, la question de l'héritage sémantique entre bases et dérivés se pose différemment dans le cas des verbes dénominaux et des noms déverbaux. Les verbes n'exprimant pas des entités, il ne peut y avoir pour les verbes dénominaux d'équivalence sémantique entre verbes et noms associés, mais uniquement participation des noms dans la structure sémantique verbale. Il y a nécessairement entre le Vmat et le Nmat une modification du type sémantique. Ce point soulève deux interrogations.

On peut se demander, d'une part, si la signification des Vmat est élaborée à partir de l'intégralité du sens des Nmat, ou à partir de certains traits sémantiques seulement. Comment, par exemple, la signification massive caractéristique des Nmat est-elle intégrée dans la structure sémantique des Vmat ? D'autre part, il faut déterminer le niveau sémantique auquel intervient le Nmat dans la construction du verbe. Figure-t-il, dans un schéma inverse de celui observé dans (1b), comme un rôle thématique incorporé dans le sens du Vmat, ou participe-t-il à la signification verbale d'une autre manière ?

Nous proposons ici un premier tour d'horizon de ces questions. Nous reviendrons d'abord sur les critères d'identification des Nmat, à partir desquels fonder un lexique de Vmat. Nous détaillerons ensuite les différents procédés morphologiques en jeu dans la construction des Vmat (affixation et conversion). Enfin, nous proposerons une ébauche de classification sémantique des Vmat, suivant le type de procès décrit et le rapport sémantique avec les Nmat. Par ce travail, nous souhaitons contribuer à la réflexion sur les spécificités sémantiques des verbes et des noms, sur certaines propriétés grammaticales transcatégorielles, et sur la transposition dans le domaine verbal de caractéristiques nominales telles que la massivité / comptabilité et la description d'entités.

1. Identification des noms de matière

Les noms de matière sont rarement définis explicitement dans les travaux de linguistique, et leur identification est généralement intuitive. Elle repose sur l'assimilation implicite entre l'usage métalinguistique et l'usage courant du nom *matière*. Cependant, une telle adéquation n'est pas toujours observée : dans les travaux existants, la catégorisation comme Nmat s'applique à des noms tels que *soie*, *or*, *cuir*, *goudron*, mais aussi à des noms tels que *vin*, *viande*, *riz*, *brouillard* (cf. Van de Velde 1995, Kleiber 2006). Or ces derniers n'apparaissent pas comme des hyponymes du nom *matière*. Ils ne peuvent pas être associés à ce nom dans des phrases de « hiérarchie-être » (cf. Kleiber 1981), comme dans (2)-(3), ni dans des séquences anaphoriques, comme dans (4) :

- (2a) L'or est une matière.
- (2b) ??Le riz est une matière.

- (3a) La soie est une matière onéreuse.
- (3b) ??La viande est une matière onéreuse.

- (4a) Pierre a acheté du cuir. Il adore cette matière.
- (4b) Pierre a acheté du vin. ??Il adore cette matière.

Des noms comme *aliment* et *boisson* constituent des hyperonymes plus adaptés pour *riz*, *viande* et *vin*. Or *aliment* et *boisson* ne sont pas eux-mêmes des hyponymes de *matière*.

Il peut y avoir une intersection référentielle importante entre les acceptions du langage courant et les acceptions métalinguistiques. Néanmoins, en l'absence de recouvrement total, il convient de distinguer les deux emplois. Que la terminologie linguistique ne concorde pas avec la langue du quotidien n'est pas en soi problématique, mais nécessite de préciser ce que nous entendons par *nom de matière* et de déterminer son extension dans notre étude.

1.1. Des noms d'objet massifs

Flaux et Van de Velde (2000) proposent une caractérisation explicite des Nmat, qu'elles définissent comme une des deux sous-classes des noms concrets indéénombrables, la seconde étant constituée de noms comme *musique*, *poésie*, *théâtre*, *littérature*. La notion de concrétude en jeu peut être discutée, et elle est concurrencée par d'autres conceptions (cf. Kleiber & Vuillaume 2011). Il reste que selon la définition proposée, les Nmat sont les noms massifs dotés de propriétés de description spatiale. Ils peuvent s'employer dans des expressions de la forme *x N de Nmat*, où *x* est un numéral et *N* un nom de mesure de poids, surface ou volume :

- (5) deux litres de vin, trois cents grammes de farine, vingt mètres carrés de jute, quinze tonnes de fonte, dix mille mètres cubes d'azote

Étendues dans l'espace, les entités dénotées par les Nmat sont également localisables. Les Nmat peuvent se construire dans les phrases *Il y a du Nmat + loc. spatiale* et *Le Nmat se trouve + loc. spatiale* :

- (6a) Il y a {du sable / de l'huile / de l'hydrogène} dans le réservoir.
(6b) {L'or / le beurre / le lait} se trouve sur la table.

Ainsi définis, les Nmat sont des « noms d'objet » (désormais Nobj), au sens où l'entendent Godard et Jayez (1996). Leurs propriétés de description spatiale les distinguent des autres noms massifs — à la fois des noms comme *musique* et *poésie*, des noms de propriété (*gentillesse*, *courage*) et des noms d'activité (*natation*, *braconnage*).

1.2. Quid des collectifs ?

Parmi les Nobj massifs, certains méritent une attention particulière, en raison de l'hétérogénéité interne de leur dénotation. Il s'agit des noms collectifs, tels que *mobilier*, *vaisselle*, *quincaillerie*, *lingerie*, *pharmacie*, étudiés notamment par Wiederspiel (1992), Nicolas (1999), Joosten (2006), Lammert (2010). Ces noms vérifient les conditions de description spatiale exposées ci-dessus :

- (7) dix mètres cubes de mobilier, trente kilos de vaisselle
(8a) Il y a de la lingerie dans le placard.
(8b) La quincaillerie se trouve dans un carton.

Ils se distinguent toutefois des autres Nobj massifs par des différences de nature méréologique. Les noms comme *vaisselle* ont en effet la propriété de référer cumulativement, i.e. sans délimitation intrinsèque, à des ensembles massifiés d'objets hétérogènes (rassemblés d'après leurs similarités fonctionnelles). Cette hétérogénéité reste référentiellement accessible et constitue une propriété distinctive des Nobj massifs collectifs. Ces derniers s'emploient plus facilement que les autres Nobj massifs avec les adjectifs qui expriment l'hétérogénéité (*disparate*, *hétéroclite*, *bigarré*, etc.) :

- (9a) un mobilier disparate, une vaisselle hétéroclite
(9b) ??une eau disparate, ??un or hétéroclite

Par ailleurs, les Nobj massifs collectifs ont la particularité de décrire des entités d'un autre type que les éléments qui les constituent (cf. Lammert 2010 : 195). Cette propriété se manifeste par le fait que la partition des collections dénotées ne fait pas apparaître *in fine* des éléments que l'on peut désigner par le nom de ces collections. Comme le fait observer Nicolas (1999 : 59), les noms massifs collectifs, contrairement aux autres noms massifs, ne vérifient pas la règle selon laquelle « si *N* s'applique à *x* et si *y* est une partie méréologique de *x* dont la taille est comparable à celle des choses perceptibles sans instrument, alors *N* s'applique aussi à *y* ». Toute partie accessible aux sens d'une masse donnée d'or est encore « de l'or », et même une partie d'un grain de riz est encore « du riz ». En revanche, une partie d'un fauteuil (par exemple un accoudoir) sera difficilement désignée comme « du mobilier ». La propriété de référence distributive ne s'applique donc pas de la même manière aux noms massifs collectifs qu'aux autres noms massifs.

On peut, sur cette base, écarter les collectifs de la catégorie des Nmat. Par leur trait d'hétérogénéité, et par le fait que les ensembles dénotés soient décrits comme étant d'un autre type que les éléments qui les constituent, les Nobj massifs collectifs présentent d'importantes différences sémantiques avec les autres Nobj massifs. Ces spécificités paraissent suffisantes pour établir une différence de classification sémantique entre les deux types de noms, et retenir dans la définition des Nmat une condition d'homéométrie, excluant de la catégorie les noms qui dénotent des objets hétérogènes massifiés.

1.3. Les compléments de matérialité

Une propriété souvent attribuée aux Nmat est de pouvoir se construire dans des compléments du nom introduits par *en* ou *de*, et qui expriment la constitution matérielle de l'entité dénotée par le nom tête (cf. Spang Hanssen 1963, Tamba 1983, Van de Velde 1995) :

- (10) un manteau en laine, une bague en or, un costume de toile, une statue de bronze

Cette propriété est considérée par Flaux et Van de Velde (2000 : 67) comme distinctive des Nmat. On peut se demander si elle constitue un test d'identification de ces noms.

Parmi les Nobj massifs, certains semblent difficilement se construire dans les compléments matériels introduits par *en* :

- (11) ?un Nobj en {vin / viande / tabac / flan / talc / venin / boue / sève / mercure / herbe / riz / orge / mucus / dentifrice / huile / nectar}

Le problème qui se pose pour l'identification de ce type de Nmat est de repérer parmi les expressions de la forme *de N* celles qui sont à proprement parler des compléments de matérialité, et notamment de les distinguer de celles qui figurent dans les syntagmes quantificateurs (*un mur de plâtre* vs *un sac de plâtre*). Or la frontière entre les deux cas est parfois floue, notamment en cas de métaphore — la métaphore pouvant porter sur le nom tête (*une montagne d'or*) ou sur le Nmat (*une mer d'huile*) (cf. Van de Velde 1995 : 124-125, Benninger 1999 : 232-233). Il peut sembler également difficile de considérer le complément *en de* comme un complément de matérialité lorsque le nom complété n'a pas d'autonomie référentielle, comme c'est le cas dans :

- (12) une goutte de nectar, une particule de gaz, un atome de mercure, une bulle d'air

Or il apparaît que certains Nmat ne s'emploient ni dans des compléments *en en*, ni dans des compléments *en de* dont le statut sémantique de complément matériel peut être clairement établi. Tel est le cas des Nmat qui dénotent des corps liquides ou gazeux, mais également de noms comme *tabac*, *flan*, *herbe*, *talc*, *moquette*, *malt*, *orge*, *fromage*, *drogue*, *cacao*, etc. Il semble rare en effet que le Nobj ne se voie pas associer d'interprétation quantificatrice dans des SN comme :

- (13) un Nobj de {pétrole / vapeur / tabac / flan / herbe / talc / venin / boue / lymphes / laque / pus / miel / fumier / suc / foin / sparadrap}

Il s'ensuit que la construction dans des compléments matériels *en en* ou *en de* peut difficilement être retenue comme un test identificatoire des Nmat. Cette propriété permet vraisemblablement de caractériser une sous-classe des Nmat, mais pas l'ensemble de ces noms tels qu'ils ont été définis ci-dessus.

1.4. Bilan

Nous définissons ici les Nmat comme des Nobj massifs non collectifs. Ces noms décrivent des entités spatiales homéomères et non intrinsèquement délimitées. Leur dénotation ne se cantonne pas à ce que nous appelons dans la vie courante des « matières ».

Les Nmat s'emploient de manière standard (i.e. sans effet interprétatif) avec des déterminants de quantification partitive (*du / de la*, *un peu de*, {*beaucoup de / assez de / trop de / plus de*} + *sg.*, etc.). Ils peuvent figurer dans des expressions de la forme *x N de Nmat* (où *x* est un cardinal et *N* un nom de mesure de poids, surface ou volume) et dans les phrases *Il y a du Nmat + loc. spatiale* et *Le Nmat se trouve + loc. spatiale*. Certains d'entre eux peuvent se construire dans des compléments adnominaux *en en* ou *en de* exprimant la constitution matérielle d'un objet.

Les Nmat ainsi définis sont des noms tels que :

- (14) eau, métal, oxygène, granit, sel, béton, plastique, maïs, zinc, bitume, gélatine, tourbe, carton, tussah, chêne, lin, nylon, alcool, carbone, crème, cachemire, mousse

Certains Nmat sont polysémiques. Parmi eux, beaucoup ont une acception comptable construite par métonymie à partir du Nmat, dans laquelle ils dénotent un objet fait de la matière décrite (*Pierre*, *verre*, *carton*, *craie*, *ardoise*, etc.). Dans d'autres cas, l'acception massive est construite à partir du nom comptable, par dénotation d'une substance homogène issue de l'objet décrit (*chêne*, *daim*, *caoutchouc*, etc.).

2. Construction de verbes à partir des noms de matière

Nous nous interrogeons sur les propriétés morphosémantiques des verbes construits à partir des Nmat tels qu'ils ont été définis ci-dessus. Une première remarque est que seuls certains Nmat ont un correspondant morphologique dans le domaine verbal. Par exemple, les Nmat sous (15) n'ont pas de forme verbale associée :

- (15) nubuck, soie, riz, papier, argile, craie, uranium, porcelaine, acrylique, céramique, téflon, corail, fonte, chocolat, ivoire, airain, pin, sparadrap, lin, sève, tabac, maïs, nectar¹

S'agissant des Nmat pour lesquels il existe un verbe apparenté, différents types de construction opèrent. Les verbes peuvent être liés aux noms par suffixation (*carbone / carboniser*), préfixation (*terre / enterrer*) ou conversion (*sel / saler*). Nous détaillons ces différents procédés constructionnels, en tentant d'établir à chaque fois si le Nmat est bien la base de dérivation.

2.1. Suffixation

Les verbes construits à partir de Nmat peuvent l'être par ajout de suffixes. Les suffixes opérants sont *-iser* et *-ifier* :

- (16) caraméliser, métalliser, kératiniser, carboniser, vaporiser, alcooliser, éthériser, javelliser, champagner, émeriser, macadamiser, ozoniser, podzoliser, taniser
- (17) gazéifier, salifier, gélifier, panifier, vinifier, plasmifier, saccharifier, nitrifier

Ces suffixes ne se cantonnent pas à la sélection de bases nominales (cf. Lignon 2013, Namer 2013). Ils permettent également la construction de verbes à partir d'adjectifs, comme dans *densifier*, *humidifier*, *intensifier* et *idéaler*, *homogénéiser*, *minimiser*. La multiplicité des règles de construction génère une indétermination *a priori* lorsque la base morphologique est grammaticalement ambivalente, comme dans le cas des verbes *acidifier* et *plastifier*, dont on peut se demander s'ils sont construits à partir de bases nominales ou adjectivales. L'analyse sémantique permet généralement de déterminer le schéma de construction. *Plastifier* ne signifiant pas 'rendre plus plastique', mais 'recouvrir de plastique', on peut penser qu'il est dérivé du Nmat. Inversement, *acidifier* signifiant 'rendre plus acide' et non 'transformer en acide', il est vraisemblablement construit sur l'adjectif. Indiquant un changement d'état gradable, *acidifier* hérite de la scalarité de la base adjectivale, d'où l'emploi possible avec un adverbe d'intensité, et l'équivalence sémantique observée entre (18a) et (18b) :

- (18a) Cet engrais a rendu le sol très acide.
(18b) Cet engrais a beaucoup acidifié le sol.

Par ailleurs, un certain nombre de verbes en *-ifier*, sans être directement dérivés de Nmat du français, sont construits à partir de bases supplétives issues du latin. Tel est le cas des verbes sous (19) :

- (19) aurifier, acétifier, pétrifier, vitrifier, se carnifier, lapidifier, saponifier, calcifier

Nous nous en tiendrons ici à une conception stricte de la dérivation, qui n'admet que l'allomorphie dans la variation possible des bases. Les verbes à base supplétive ne seront donc pas analysés comme dérivés de Nmat, même dans le cas où la base supplétive figure dans d'autres lexèmes complexes (par exemple *carn-* dans *carnivore*, *carnage*, *carnation*, etc.).

2.2. Préfixation

Certains verbes préfixés par *en-* et *dé-* sont construits autour d'un Nmat :

- (20) engraisser, ensabler, enterrer, encrémer, enfariner, entarter, empailler, empoussiérer, encrasser, encoller, emmieller, envenimer, empoisonner, engluer, enherber, envaser
- (21) dessaler, déferer, déplomber, dégraisser, déterrer, décuivrer, délainer, déboiser, désaciérer, déglacer, désargenter, détarter, désherber, débenzoler, dépoussiérer

Le préfixe *en-*, lorsqu'il intervient dans la dérivation de verbes, se construit principalement sur des bases nominales (*emprisonner*, *encaisser*, *endiguer*, *enflammer*, etc.). Il existe des cas dans lesquels la base est un verbe, comme dans *enfermer* et *endormir*, mais le sémantisme de cette construction paraît plus complexe que dans le cas précédent. Certains Vmat en *en-* ont un correspondant verbal non préfixé (*ensabler / sabler*, *enfariner / fariner*, *engraisser / graisser*), mais il paraît difficile de considérer celui-ci comme leur base de dérivation. D'une part, la construction sémantique s'analyse difficilement à partir d'une base verbale. D'autre part, la régularité sémantique observée pour l'ensemble des Vmat en *en-* rend non pertinente la distinction de deux règles de construction. Nous considérerons donc que les Vmat en *en-* sont tous dénominaux².

¹ La répartition entre les Nmat qui ont un correspondant verbal et ceux qui n'en ont pas semble difficile à prédire. En effet, il n'y a pas de critère sémantique ou formel simple qui rende compte de cette répartition — par exemple, on trouve dans (15) des N dénotant aussi bien des matières naturelles qu'artificielles. On peut penser que l'attestation des Vmat dérivés est essentiellement motivée extralinguistiquement, d'après la nécessité de dénommer des processus matériels du type de ceux décrits *infra*.

² Il existe une possibilité d'indétermination concernant la base de dérivation lorsque le nom a le double emploi massif / comptable, comme c'est le cas dans *gomme > engommer* et *toile > entoiler*. La délimitation référentielle associée à l'acception comptable n'étant pas mobilisée dans la signification du verbe dérivé, nous considérons que c'est le Nmat qui en constitue la base. *Engommer* signifie en effet 'enduire de gomme', et *entoiler* 'garnir de toile' ou 'fixer sur de la toile'.

Le préfixe *dé-*, pour sa part, se construit le plus souvent sur des bases verbales (*défaire, désinstaller*). La dérivation à partir de noms est possible, mais elle produit d'autres noms (*désordre, dénatalité*). De fait, la plupart des verbes sous (21) ont un corrélat verbal attesté, pouvant servir de base à la construction en *dé-* (*saler > dessaler*). Font exception des verbes comme *détartrer, déterrer, dépoussiérer*, pour lesquels il existe cependant des correspondants en *en-* (*entartrer, enterrer, empoussiérer*), et qui dès lors peuvent être considérés comme des constructions parallèles (cf. Corbin 1987). Il ne semble donc pas y avoir de règle de construction de Vmat en *dé-* qui opère directement sur des bases nominales. La présence dans la forme verbale du Nmat comme radical morphologique devrait néanmoins nous permettre d'analyser le sens du verbe à partir du Nmat.

Signalons deux cas particuliers : celui de *écrémer, évaporer*, préfixés par *é-* et construits sur le modèle des verbes dénominaux comme *épucer, ébrancher* (cf. Jacquey & Namer 2007), et celui d'*entrelarder*, préfixé par *entre-* et dérivé de *larder*, sur le modèle des verbes déverbaux comme *entrecouper, entrecroiser*.

Les combinaisons d'affixes sont également permises, comme dans :

(22) dénicotiner, démyéliniser, décalcifier, dénitrifier, rempailler

Certaines de ces combinaisons sont parasynthétiques. C'est le cas de *dénicotiner* et *démyéliniser*, les verbes *nicotiner* et *myéliniser* n'étant pas attestés.

2.3. Conversion

Un grand nombre de verbes liés morphologiquement aux Nmat le sont par conversion, c'est-à-dire sans affixation, comme c'est le cas des verbes suivants :

(23) saler, bétonner, marbrer, plomber, sucrer, fariner, graniter, nacrer, feutrer, zinguer, chromer, cirer, cuivrer, pommader, satiner, cimenter, poudrer, laquer, goudronner, aniser

En l'absence de marque formelle de dérivation, on peut s'interroger sur l'orientation de la conversion : le verbe est-il dérivé du nom, ou inversement ? Pour répondre à cette question, on recourt généralement à l'analyse sémantique (cf. Corbin 1987, Kerleroux 1996). L'intuition est que les verbes sous (23) sont dérivés de noms plutôt que l'inverse. En effet, le recours aux noms paraît nécessaire pour définir le sens des verbes corrélés, mais pas l'inverse : le sens de *saler* s'analyse basiquement comme 'action effectuée avec du sel', mais *sel* n'est pas fondamentalement défini comme 'matière utilisée dans l'action de saler'. L'existence de nombreux Nmat sans verbe associé (15) corrobore l'idée d'une primauté lexicale des Nmat sur les Vmat.

Cette analyse morphosémantique pourrait toutefois être invalidée par l'existence de Nmat dérivés de verbes qui décrivent des processus matériels. Tel est précisément le cas du nom *peinture*, qui est à la fois un Nmat et un dérivé du verbe *peindre* (suffixé en *-ure*). Or il paraît fondé de définir *peindre* comme 'appliquer de la peinture', i.e. de mobiliser le Nmat dans la définition du Vmat, de la même manière que dans les cas de conversion précédents — la définition du processus nécessite de faire appel à la matière dénotée par le Nmat dérivé. L'adéquation postulée entre l'ordre logico-sémantique et l'ordre morphologique pourrait donc ne pas être vérifiée.

Nous formulons deux objections à cette dernière hypothèse. La première est que le nom *peinture* est polysémique et qu'il peut indiquer une activité, comme dans :

(24a) Pierre a fait de la peinture tout le week-end.

(24b) La peinture, c'est ennuyeux.

La question se pose alors de savoir si la polysémie de *peinture* est le fait de la règle de dérivation en *-ure*, ou d'une métonymie établie au niveau nominal, éventuellement à partir du sens actionnel. Dans ce dernier cas, l'existence de Nmat construits ayant un correspondant verbal n'invaliderait pas l'hypothèse d'une conversion morphologique Nmat > Vmat.

La seconde objection est que *peinture* dénote une matière fabriquée, et qu'en tant que nom d'artefact, il possède des traits sémantiques de fonctionnalité. Or ceux-ci impliquent la référence à l'action de peindre, le sens de *peinture* pouvant être analysé comme 'matière utilisée pour peindre'. L'action décrite par le verbe apparaît de ce fait comme logico-sémantiquement première. En cas de dérivation confirmée entre le Vmat *peindre* et le Nmat *peinture*, l'idée d'une correspondance entre ordre morphologique et ordre sémantique pourrait donc être préservée. Un tel argument pourrait toutefois conduire à distinguer deux schémas de construction, selon que le Nmat désigne une matière naturelle ou non : *saler* et *hydrogéner* seraient dérivés de *sel* et *hydrogène*, quand *ciment* et *goudron* seraient dérivés de *cimenter* et *goudronner*.

La question de l'orientation de la conversion entre Nmat et Vmat mérite, on le voit, une étude approfondie. Comme le montre Tribout (2010), il est souvent difficile de déterminer, sur la base de critères morphosémantiques, un ordre dérivationnel en cas de conversion verbo-nominale. L'étude des relations entre Nmat et Vmat convertis peut contribuer à la réflexion sur ce point. En tout état de cause, il nous paraît possible, lorsqu'il s'agit d'établir une typologie sémantique des Vmat, d'analyser la signification de l'ensemble de ces verbes à partir de celle des Nmat correspondants.

3. Analyse sémantique

L'analyse des Vmat fait apparaître différentes significations et différentes formes de construction sémantique à partir des Nmat. Pour mener cette analyse, nous nous appuyons sur la typologie développée par Plag (1999) pour les verbes

construits de l'anglais, et exploitée pour le français par Tribout (2010) et Namer (2013). Dans cette première étude, nous distinguons cinq catégories sémantiques de Vmat : les verbes ornatifs, transformatifs, productifs, localifs et instrumentaux. A ces catégories s'ajoute une fonction d'inversion, qui permet d'exprimer les procès contraires des précédents.

3.1. Verbes ornatifs

Les Vmat « ornatifs » indiquent l'ajout à quelque chose de la substance dénotée par le Nmat. Tels qu'ils sont définis par Plag (1999 : 125), les verbes dérivés ornatifs ont pour signification 'y provide w with X' (X étant dénoté par la base morphologique). Sont concernés ici des verbes tels que :

- (25) saler, beurrer, bétonner, poudrer, ferrer, plomber, cuivrer, graisser, boiser, sucrer, fariner, aluminer, plâtrer, sabler, cotonner

Les Vmat ornatifs sont principalement des verbes sans exposant morphologique. Cependant, la catégorie comprend aussi des verbes suffixés, comme *émériser*, *taniser*, *plastifier*, et des verbes préfixés en *en-*, comme *encoller*, *enherber*, *empailler*³. Nous verrons que l'appartenance à la catégorie de certains Vmat en *en-* peut être discutée (cf. §3.4.).

Les Vmat ornatifs sont transitifs, l'entité à laquelle s'ajoute la substance étant désignée par l'objet direct du verbe. Ces verbes sont parfois analysés en termes localifs, en tant que « locatum verbs » (cf. Clark & Clark 1979, Labelle 1992, Kiparsky 1997, Hale & Keyser 1998 *inter alia*). On peut considérer en effet que la base indique une cible de localisation, et l'objet direct le site. La construction sémantique de *sucrer* et *graisser*, par exemple, peut s'analyser d'après l'intégration dans le sens verbal des bases *sucré* et *graisse* comme thèmes inhérents :

- (26a) Sophie a sucré son yaourt.
(26b) Pierre graissé la chaîne de son vélo.

Selon cette analyse, les Vmat ornatifs ont pour signification 'y met X dans / sur w'. Il y a toutefois une différence importante avec les cas de pure localisation, qui tient au fait que l'objet direct est affecté par le processus décrit (vs *Pierre {arpente le salon / visite l'appartement}* par exemple). Le référent de l'objet direct des Vmat ornatifs est altéré par la substance répandue et subit un changement d'état. Les participes passés des verbes en question peuvent être convertis en adjectifs indiquant une propriété des objets (*un yaourt sucré*, *une façade sablée*, *un chemin bétonné*).

Qu'advient-il de la dénotation massive des Nmat dans le sémantisme des Vmat ornatifs ? L'absence de délimitation intrinsèque caractéristique des massifs se retrouve dans les procès décrits, qui en soi ne spécifient pas la quantité de matière répandue. L'héritage de la référence massive explique l'interprétation extensive de l'adverbe *beaucoup* dans une phrase comme :

- (27) Pierre sale beaucoup ses plats.

(27) peut se paraphraser par *Pierre met beaucoup de sel dans ses plats*. La signification massive de *sel* est reprise dans *saler*, la quantité de sel déversée n'étant pas spécifiée.

Cette quantification *a priori* ouverte est cependant souvent contrebalancée par la délimitation spatiale de l'objet affecté, s'accompagnant alors d'une information de télicité :

- (28a) Pierre a beurré sa tartine en vingt secondes.
(28b) Ils ont goudronné la route en deux heures.

La délimitation des objets dans (28) borne temporellement les actions décrites. Ce bornage repose néanmoins sur des contraintes d'ordre extralinguistique, dépendant du type de matière répandue, des objets supports et des pratiques usuelles — il est conditionné notamment par la représentation selon laquelle la matière doit être répandue de manière à recouvrir l'objet support. Ce dernier point explique la différence aspectuelle entre *beurrer un x*, qui exprime un accomplissement, et *saler un x*, qui s'apparente à un « achèvement graduel »⁴, le procès décrit pouvant être considéré comme réalisé instantanément, mais potentiellement poursuivi indéfiniment.

Notons par ailleurs que, de même que les Nmat se prêtent fréquemment à l'interprétation métaphorique, certains Vmat ornatifs sont souvent employés métaphoriquement. La métaphore impliquée peut reprendre celle du Nmat associé (29a), ou être spécifiquement le fait du verbe (29b) :

- (29a) Avec son récit, Pierre a plombé l'atmosphère.
(29b) Le jury a encensé le candidat.

³ La variation d'interprétation des Vmat en *en-* s'explique notamment par la portée de l'instruction locative associée à *en-*. Celle-ci peut en effet sélectionner comme site le Nmat de base ou l'objet direct du verbe. Dans le premier cas, le verbe est localif — *enterrer* par exemple s'analyse comme 'y mettre w dans de la terre' (cf. §3.4.). Dans le second cas, le verbe est ornatif, et il comprend une spécification de localisation interne, un Vmat comme *empailler* signifiant 'y mettre de la paille dans w'.

⁴ Les verbes « d'achèvement graduel » (« degree achievement », cf. Dowty 1979, Abusch 1986, Hay *et al.* 1999) sont des verbes qui, comme *refroidir*, *ralentir*, *moderniser*, décrivent des changements d'états gradables, et ont en conséquence des propriétés de télicité variables.

3.2. Verbes transformatifs

Nous appelons « transformatifs » les Vmat qui ont pour signification ‘y faire devenir w X’ ou ‘w devenir X’, X étant la substance dénotée par le Nmat correspondant⁵. Relèvent de cette catégorie des verbes comme :

- (30) caraméliser, carboniser, glacer, podzoliser, salifier, marbrer, s’aciérer, gélifier, plasmifier, panifier, lainer, graniter

L’interprétation de ces verbes peut être métaphorique et ne porter que sur l’aspect physique des substances, la signification transformationnelle se réduisant alors à ‘y faire devenir w semblable à X’ ou ‘w devenir semblable à X’. Les verbes *marbrer*, *graniter*, *lainer*, *glacer* font partie de ces Vmat transformatifs métaphoriques.

A l’exception d’*évaporer* que l’on peut analyser littéralement comme ‘transformer en vapeur’, les Vmat transformatifs sont suffixés ou convertis. Ils peuvent être transitifs (31) ou intransitifs, éventuellement sous la forme *se V* (32), certains verbes apparaissant dans les deux constructions (33) :

- (31a) Il n’y a qu’ici que l’on vinifie ce cépage.
(31b) Le froid a glacé le sol.
- (32a) Le sucre a rapidement caramélisé.
(32b) En refroidissant, le sirop s’est gélifié.
- (33a) Ils carbonisent le bois dans des fours souterrains.
(33b) Dans cette cuve, le bois se carbonise à une température de cinq cents degrés.

On peut noter également que certains Vmat ont à la fois une acception transformative et une acception ornative (la seconde acception correspondant nécessairement à un emploi transitif). Tel est le cas de *caraméliser*, *glacer*, *gazéifier*, *bronzer*, *feutrer*, *métalliser*, *alcooliser*.

Caraméliser, qui est transformatif dans (32a), est ornatif dans *Ils ont ensuite caramélisé les choux*. De même, *bronzer* est ornatif dans (34a), où il signifie ‘couvrir x de bronze’, et transformatif dans (34b), où il signifie métaphoriquement ‘prendre l’aspect du bronze’ :

- (34a) Cette préparation sert à bronzer les vases.
(34b) Pierre a bronzé pendant les vacances.

La particularité compositionnelle des Vmat transformatifs est que l’élément matériel correspondant au Nmat intervient dans le sens verbal sous forme prédicative, et non référentielle. Il ne s’agit pas d’effectuer une action impliquant un référent matériel décrit par le Nmat, mais de prédiquer une caractéristique physique ou une essence matérielle d’un objet existant. La prédicativité de la base dans cette construction est à mettre en rapport avec le fait que la dérivation en *-iser* et *-ifier*, très présente parmi les verbes transformatifs, est également possible à partir de bases adjectivales.

L’absence de référentialité de l’information matérielle explique pourquoi il est impossible de faire correspondre au Nmat un rôle thématique intégré dans le sens du Vmat dérivé — les rôles s’appliquant à des éléments référentiels. Cette particularité est source de difficultés théoriques lorsqu’il s’agit de représenter formellement le sémantisme des verbes dénominaux à partir de l’incorporation de rôles thématiques. Comme le signale Dagnac (2003) dans son étude des verbes dénominaux en français d’Afrique, la représentation sémantique conventionnelle d’un Vmat comme *charbonner*, qui signifie ‘transformer en charbon de bois’, se heurte au fait que *charbon de bois* ne peut pas être considéré comme un argument intégré, le rôle résultatif qui serait le sien (et qui correspond en fait à un prédicat appliqué au sujet) ne figurant pas dans la hiérarchie fondamentale des rôles thématiques.

Par ailleurs, l’absence de référentialité du composant sémantique matériel dans le sens des Vmat neutralise la signification massive des Nmat. Les Nmat n’interviennent dans le sens des Vmat transformatifs dérivés que pour indiquer un type matériel, et leurs propriétés extensionnelles de non-délimitation spatiale ne déterminent pas les propriétés de télicité des Vmat. Ceux-ci sont généralement téliques, l’aboutissement du procès décrit correspondant au moment où la transformation dans le type de matière visée est complète.

3.3. Verbes productifs

Nous appelons « productifs » les verbes dont la signification est ‘y produire X’. Ces verbes sont intransitifs :

- (35) baver, saliver, mousser, juter, uriner, écumer

Ils se distinguent des verbes ornatifs et transformatifs par le fait qu’ils ne décrivent ni le processus d’ajout d’une substance à une entité support, ni la transformation d’un objet existant en une substance donnée. Les verbes sous (35) trouvent

⁵ Ces verbes correspondent à une partie des « resultative verbs » de Plag (1999 : 125), dont le sens est défini comme ‘y make w into X’. La catégorie de « verbe résultatif » est employée par Tribout (2010 : 259-261) pour tout verbe exprimant un processus de production. Or certains verbes productifs, comme *mousser* et *baver*, sont à distinguer de ceux que nous étudions ici (cf. §3.3.). Pour éviter toute confusion, nous appliquons l’étiquette de « verbe transformatif » aux verbes comme *caraméliser* et *glacer*, qui sont analysés dans cette sous-section.

difficilement leur place dans la typologie proposée par Plag (1999), en partie à cause de leur intransitivité. Ils diffèrent des « factitive verbs », dont le sens ‘y make w (more / very) X’ et qui semblent être principalement désadjectivaux, ainsi que des « performative verbs », dont le sens est ‘y do / perform X’, et dont la base est un nom de procès.

Les Vmat productifs n’ont pas d’exposant morphologique. L’orientation de la conversion verbo-nominale est dans leur cas particulièrement incertaine. Sur une base référentielle, les paires du type *bave / baver* peuvent être analysées comme des cas de conversion V > N, le nom dénotant le produit de l’action décrite par le verbe. Ce raisonnement n’est toutefois pas clairement valide pour tous les productifs. Il ne s’applique pas à *saigner*, que l’on pourrait inclure dans la catégorie, en se fondant sur la parenté « phénoménologique » qui existe entre les actions de faire apparaître et de produire.

À la différence des Vmat transformatifs (y compris intransitifs), les Vmat productifs décrivent l’apparition de matière *ex nihilo*. Il n’y a pas de changement d’essence décrit, mais création d’une substance extérieure à l’entité impliquée dans le processus (et dénotée par le sujet). Il s’ensuit que l’élément matériel présent dans la composition sémantique du verbe n’est pas caractérisant, mais référentiel, et que la signification massive associée au Nmat se trouve activée dans le verbe. La substance produite figurant dans la signification du verbe comme un objet intégré, c’est elle qui délimite le procès. Le processus décrit par les Vmat productifs n’est donc pas intrinsèquement borné, et ces verbes se distinguent des précédents par leur atélité :

- (36a) Le bébé a bavé {pendant / *en} plusieurs minutes.
- (36b) Le produit a moussé {pendant / #en} trois minutes.

Deux cas particuliers peuvent être relevés : celui de *neiger*, qui en tant que verbe climatique n’a pas de sujet véritable, mais qui peut néanmoins être considéré comme un verbe productif, et celui de *phosphorer*, qui est un productif métaphorique (‘produire du phosphore’ conduisant à ‘produire quelque chose qui brille comme du phosphore’).

3.4. Verbes locatifs

Il existe une petite série de Vmat que l’on peut considérer comme des « locatifs », ceux-ci étant définis d’après la signification ‘y mettre w dans X’. Il s’agit de verbes préfixés en *en-*, tels que :

- (37) enterrer, ensabler, envaser

Dans le sens de ces verbes, la matière constitue un cadre environnant. Elle ne nécessite pas de délimitation, et peut apparaître comme un milieu homogène dans lequel les objets sont placés ou localisés. Les processus décrits sont téléiques, le point terminal du procès correspondant au moment où l’objet affecté est intégralement entouré de matière.

Les verbes locatifs expriment une relation inverse des ornatifs, pour ce qui est de la relation spatiale entre le composant référentiel matériel intégré dans le sens du verbe et l’entité dénotée par l’objet direct en cas de construction transitive :

- (38a) Il a enterré le magot.
- (38b) Il a beurré la biscotte.

Le locatif *enterrer le magot* signifie ‘mettre le magot dans la terre’, tandis que l’ornatif *beurrer la biscotte* signifie ‘mettre du beurre sur la biscotte’. L’objet direct désigne tour à tour la cible ou le site de localisation, et le composant référentiel matériel correspond respectivement au site ou à la cible.

Cette relation de localisation inversée ne doit pas masquer certains points de concordance entre les Vmat locatifs et ornatifs. Dans les deux cas, l’objet direct, qu’il s’agisse de la cible ou du site, est présenté comme affecté par le procès décrit. Or ce procès peut dans les deux cas correspondre à un recouvrement matériel. L’objet contribue alors au bornage temporel de l’action, la téléité étant marquée par les limites du site pour les verbes ornatifs et par celles de la cible pour les verbes locatifs.

La proximité entre les verbes locatifs et les verbes ornatifs couvrants (e.g. *beurrer*) peut rendre délicate la distinction entre les deux types de verbes, notamment s’agissant des verbes préfixés par *en-*. Les verbes *enchrémer*, *empoussiérer*, *entartre*, *emmieller*, *enfariner* (vs *fariner*), doivent-ils être analysés comme ‘mettre w dans de la matière’ ou comme ‘mettre de la matière dans / sur w’ ? Si le préfixe *en-* exprime l’inclusion, on peut considérer qu’un verbe comme *enchrémer* signifie littéralement ‘mettre dans de la crème’, mais qu’il est essentiellement employé de manière métaphorique et correspond de fait à un ornatif. La frontière floue entre les catégories des locatifs et des ornatifs ne remet pas en question la nécessité de les distinguer, le sémantisme des verbes sous (37) n’étant pas réductible à celui des Vmat ornatifs.

3.5. Verbes instrumentaux

Les « instrumental verbs » sont définis par Plag (1999) comme signifiant ‘y use X on w’. La catégorie, dans le sens général de ‘utiliser X’, est reprise par Tribout (2010) pour rendre compte de verbes convertis comme *crocheter*, *poignarder*, *téléphoner*. Namer (2013) classe également parmi les instrumentaux le Vmat *chloroformiser*. Ce dernier est à rapprocher d’autres Vmat, tels que :

- (39) scotcher, gazer, éthériser, empoisonner, droguer, javelliser, ozoniser

La notion d'utilisation mobilisée ici doit toutefois être précisée. Comme précédemment, la différence avec les verbes ornatifs ne va pas de soi : un verbe comme *saler* n'indique-t-il pas l'utilisation de *sel* ?

La spécificité des verbes sous (39) est qu'ils décrivent l'administration d'une substance destinée à produire un effet complémentaire. L'état visé est différent du seul fait de se voir appliquer une substance donnée :

- (40a) beurrer $x > x$ est beurré
- (40b) sucrer $x > x$ est sucré

- (41a) scotcher $x > x$ adhère (à quelque chose)
- (41b) javelliser $x > x$ est stérile

Il est bien sûr possible d'inférer en contexte des effets complémentaires liés aux processus ornatifs, mais ceux-ci n'ont pas le caractère de nécessité logique observé dans (41). Alors que le sens de *beurrer w* s'analyse comme 'mettre du beurre sur w ', le sens de *scotcher w* ne se réduit pas 'mettre du scotch sur w '.

La séparation entre verbes ornatifs et instrumentaux permet de rendre compte de la différence de sens entre certains verbes apparentés morphologiquement :

- (42a) Pierre a encollé les plaques de bois.
- (42b) Pierre a collé les plaques de bois.

Encoller, ornatif, décrit simplement l'action d'enduire de colle, tandis que *coller*, instrumental, implique également l'action de faire adhérer.

Il semble donc possible d'identifier une classe de Vmat instrumentaux. La distinction avec les verbes ornatifs reste néanmoins souvent délicate et difficile à étayer linguistiquement. Elle peut conduire à certaines difficultés de classification. Ainsi Dagnac (2003), qui distingue parmi les verbes dénominatifs en français d'Afrique les « dérivés sur l'instrument » (*balancer x* 'peser x avec une balance') et les « dérivés sur le thème » (*cadeauter x* 'donner un cadeau à x '), fait dépendre de la première catégorie les Vmat sous (43) :

- (43a) confiturer x 'enduire x avec de la confiture'
- (43b) pilipiler x 'assaisonner x avec du pilipili'
- (43c) s'ambifier 'éclaircir sa peau avec de l'ambi (produit de beauté)'

Or l'appartenance à la seconde classe est également envisageable, notamment en ce qui concerne les deux premiers verbes.

La difficulté à distinguer entre Vmat ornatifs et instrumentaux s'explique par le fait que l'instrumentation, dans le cas des substances, est rudimentaire et peu éloignée de l'action de dispersion. Cette dernière apparaît comme le principal vecteur de fonctionnalité des matières. De fait, la réalisation des effets associés aux substances, lorsque celles-ci sont dotées de propriétés agissantes, implique d'ajouter ou d'appliquer ces substances à des entités supports.

3.6. Anti-procès

Le préfixe *dé-* opère une inversion du procès décrit par la base à laquelle il s'ajoute. Pour l'essentiel, les Vmat préfixés en *dé-* expriment des processus anti-ornatifs, également catégorisés comme « privatifs » chez Plag (1999). Ces verbes ont pour signification 'y enlever X de w ' :

- (44) désherber, dessaler, déferrer, déplomber, décuivrer, dégraisser, déboiser, détartre, déplâtrer, dégazer, délainer, désaciérer, débenzoler, dépoussiérer

Écrémer peut également figurer dans cette catégorie, ainsi que certains verbes non affixés comme *limoner*, *tourber*, *écumer* (au sens de 'enlever l'écume'), voire *peler* et *écorcer*, si l'on considère que ceux-ci sont liés aux acceptions massives de *peau* et *écorce* (cf. Tribout 2010 : 258).

Les Vmat en *dé-* peuvent également être des anti-locatifs, lorsqu'ils signifient 'y sortir w de X '. C'est le cas de :

- (45) déterrer, désensabler, désenvaser

Les Vmat anti-transformatifs ont pour signification 'y transformer w en non- X '. Nous recensons au moins un cas de ce type, qui est le verbe *déglacer*, employé comme anti-transformatif métaphorique (littéralement 'transformer en substance non semblable à de la glace') dans le domaine culinaire :

- (46) Déglace le jus de cuisson avec du vin blanc.

Décoller apparaît comme un Vmat anti-instrumental, puisqu'il ne décrit pas l'action d'enlever de la colle, mais de détacher un objet collé, i.e. de faire disparaître les effets de la colle. La nécessité de distinguer entre Vmat instrumentaux et ornatifs est étayée par les cas d'inversion processive.

A ce stade de nos recherches, nous n'avons pas rencontré de Vmat anti-productif. On peut douter de l'existence d'une telle catégorie, la construction sémantique 'produire du non- X ' ou 'ne pas produire de X ' semblant peu pertinente.

Les Vmat qui expriment des anti-procès sont généralement transitifs et téliques, le point terminal étant atteint lorsque l'objet affecté est débarrassé de la matière ou des effets matériels décrits :

- (47a) Pierre a désaciéré le panneau d'aluminium en quinze minutes.
- (47b) Ils ont déterré le cercueil en deux heures.
- (47c) Sophie a décollé le papier peint en trois heures.

Notons enfin que les verbes en *dé-* qui ne sont pas directement construits sur une base verbale, mais pour lesquels il existe un correspondant en *en-*, s'analysent sémantiquement comme des inversions de ces derniers (*entarter / déarter, enterrer / déterrer, empoussiérer / dépoussiérer*). Par ailleurs, l'existence de doublons synonymiques, comme *décrasser / désencrasser*, confirme la proximité sémantique (déjà constatée dans l'examen des verbes locatifs) qui existe entre les Vmat convertis et les Vmat préfixés en *en-*.

4. Conclusion

A notre question de départ, qui était de savoir comment s'élabore la signification verbale à partir des noms de matière, nous pouvons apporter ici quelques éléments de réponse.

Il existe différents types de construction morphosémantique des verbes matériels, qui varient selon la structure morphologique et le type de procès signifié. Sur le plan formel, les Vmat dénominaux peuvent être construits grâce à différents affixes, principalement les suffixes *-iser, -ifier* et le préfixe *en-*. Ils peuvent également être le résultat d'opérations de conversion, parfois incertaines pour ce qui est de l'ordre dérivationnel (du verbe au nom ou inversement).

Les procès signifiés expriment principalement la dispersion, la production, la transformation ou l'immersion. Ils indiquent l'ajout / le retrait de matière à un objet existant, le changement d'essence matérielle d'un objet donné, la production de matière *ex nihilo*, ou la localisation d'un objet dans / hors d'un environnement matériel homogène. Une certaine instrumentation des substances peut être décrite, d'après la capacité de certaines d'entre elles à générer des effets en cas d'application, mais cette instrumentation implique un processus de dispersion, qu'il est parfois difficile de distinguer de la composante instrumentale.

La correspondance entre le type de construction morphologique et le type de procès signifié n'est pas systématique. Des tendances attendues sont vérifiées (*-iser* et *-ifier* construisent souvent des transformatifs, *dé-* exprime l'inversion des procès, etc.), mais au final les régularités sont assez rares. Les différents affixes participent à la construction des différentes catégories sémantiques de Vmat, et la conversion se trouve associée à un large panel de constructions sémantiques. Dans ces conditions, la prédiction du type sémantique des Vmat à partir de leur construction morphologique paraît difficile, sinon impossible.

Pour ce qui est du mode de composition sémantique des Vmat à partir des bases nominales, il apparaît que le sens des Nmat est intégralement mobilisé dans la construction du sens verbal, excepté en cas de métaphore, où seuls certains traits sémantiques (d'aspect ou de capacité à produire certains effets) entrent en jeu. Les Nmat peuvent intervenir dans la composition sémantique des Vmat en tant qu'éléments référentiels, comme dans le cas des verbes ornatifs, productifs et locatifs, ou en tant qu'éléments prédicatifs, comme dans le cas des verbes transformatifs. Dans le premier cas, les Nmat sont à même de remplir un rôle thématique (de patient, de thème ou de lieu) relativement à un procès fondamental d'ajout, de production ou de localisation, intégré dans le sens du verbe. Dans le second cas, les Nmat permettent de recatégoriser descriptivement un élément référentiel correspondant à un argument du verbe.

Par ailleurs, les propriétés de massivité caractéristiques des Nmat interagissent avec les propriétés de télicité des Vmat. L'absence de délimitation référentielle de l'élément matériel intégré au sémantisme des Vmat conduit par défaut à l'atélicité des procès, comme dans le cas des verbes productifs (*baver*). Cette absence de délimitation intrinsèque peut cependant être compensée par les limites de l'objet affecté par le processus matériel (et dénoté par un argument du verbe). Le prédicat est alors télique, comme dans le cas des Vmat ornatifs couvrants (*beurrer*) ou locatifs (*enterrer*). Les Vmat fournissent à cet égard une illustration du lien étroit qui unit la délimitation spatiale des éléments référentiels en jeu dans les processus et la délimitation temporelle de ces mêmes processus.

Références

- Abusch, Dorit. 1986. Verbs of change, causation and time. *Center for the Study of Language and Information*, CSLI report n° CSLI-86-50.
- Benninger, Céline. 1999. *De la quantité aux substantifs quantificateurs*. Coll. *Recherches Linguistiques* 23, Metz : Université de Metz.
- Clark, Eve V. & Herbert H. Clark. 1979. When nouns surface as verbs. *Language* 55(4), 767-811.
- Corbin, Danièle. 1987. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Dagnac, Anne. 2003. Les verbes dénominaux en français d'Afrique : rôles thématiques et grilles argumentales. *Cahiers de Grammaire* 28, 163-182.
- Dowty, David. 1979. *Word Meaning and Montague Grammar*. Dordrecht : Kluwer.
- Flaux, Nelly & Danièle Van de Velde. 2000. *Les noms en français. Esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- Godard, Danièle & Jacques Jayez. 1996. Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements. *Cahiers Chronos* 1, 41-58.
- Hale, Kenneth & Samuel Jay Keyser. 1998. The basic elements of argument structure. In *Theoretical Issues at the Morphology-Syntax Interface*, A. Mendikoetxea, M. Uribe-Etxebarria (éds), Bilbao : UPV, 203-230.

- Hay, Jennifer ; Christopher Kennedy & Beth Levin. 1999. Scalar structure underlies telicity in 'degree achievements'. In *SALT 9*, T. Mathews, D. Strolovitch (éds), Ithaca : CLC Publications, 127-144.
- Jacquey, Evelyne & Fiammetta Namer. 2007. Morphosémantique et modélisation : le cas des verbes dénominaux préfixés par *é-*. In *Représentation du sens linguistique*, D. Bouchard, I. Evrard, E. Vocaj (éds), Bruxelles : De Boeck, 53-68.
- Joosten, Frank. 2006. Why club and lingerie do not belong together. A plea for redefining collective nouns. In *La relation partie-tout*, G. Kleiber, C. Schnedecker, A. Theissen (éds), Louvain : Peeters, 73-88.
- Kerleroux, Françoise. 1996. *La coupure invisible*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Kiparsky, Paul. 1997. Remarks on denominal verbs. In *Argument Structure*, A. Alsina, J. Bresnan, P. Sell (éds), Stanford : CSLI Publications, 473-499.
- Kleiber, Georges. 2006. Du massif au comptable : le cas des N massifs concrets modifiés. In *Indéfini et prédication*, F. Corblin, S. Ferrando, L. Kupferman (éds), Paris : PUPS, 183-202.
- Kleiber, Georges & Marcel Vuillaume. 2011. Sémantique des odeurs. *Langages* 181, 17-36.
- Labelle, Marie. 1992. La structure argumentale des verbes locatifs à base nominale. *Linguisticae Investigationes* 16(2), 267-315.
- Lammert, Marie. 2010. *Sémantique et Cognition. Les noms collectifs*, Genève : Droz.
- Lignon, Stéphanie. 2013. *-iser* and *-ifier* suffixation in French: verify data to verify hypotheses? In *Morphology in Toulouse. Selected Proceedings of Décembrettes 7*, N. Hathout, F. Montermini, J. Tseng (éds), Munich : Lincom Europa, 109-132.
- Namer, Fiammetta. 2013. Adjectival bases of French *-aliser* and *-ariser* verbs : syncretism or under-specification? In *Morphology in Toulouse. Selected Proceedings of Décembrettes 7*, N. Hathout, F. Montermini, J. Tseng (éds), Munich : Lincom Europa, 185-210.
- Nicolas, David. 1999. *La distinction massif / comptable. Aspects linguistiques et conceptuels*. Thèse de doctorat, Ecole Polytechnique.
- Plag, Ingo. 1999. *Morphological Productivity. Structural Constraints in English Derivation*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Spang-Hanssen, Ebbe. 1963. *Les prépositions incolores du français moderne*. Copenhague : GEC Gads Forlag.
- Tamba, Irène. 1983. La composante référentielle dans *un manteau de laine, un manteau en laine*. *Langue Française* 58, 119-128.
- Tribout, Delphine. 2010. *Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*. Thèse de doctorat, Université Paris Diderot.
- Van de Velde, Danièle. 1995. *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstractions*. Louvain : Peeters.
- Wiederspiel, Brigitte. 1992. Termes de masse et référence hétérogène. *Le Français Moderne* 60, 46-67.